

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/FM/BRA/24 DU 16 FEVRIER 2024, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL MEDICAL ET ACCESSOIRES MEDICAUX POUR RENFORCEMENT DES PLATEAUX TECHNIQUES DES FORMATIONS SANITAIRES DES DISTRICTS DE SANTE DE YOKO, DE MALATOUEN, DES CDT HD-BANKIM, CMA MAGBA ET CMA NGAMBE-TIKAR**

FINANCEMENT: YPO PROJET MAPE 2024/FAIRMED CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT No 03/FM/BRA/24 DU 16 FEVRIER 2024, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL MEDICAL ET ACCESSOIRES MEDICAUX POUR RENFORCEMENT DES PLATEAUX TECHNIQUES DES FORMATIONS SANITAIRES DES DISTRICTS DE SANTE DE YOKO, DE MALATOUEN, DES CDT HD-BANKIM, CMA MAGBA ET CMA NGAMBE-TIKAR**

### **1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Coordinateur Pays de la FONDATION FAIRMED Cameroun lance un Appel d'Offres national pour la fourniture du matériel médical et accessoires médicaux pour renforcer les plateaux techniques de quinze (15) formations sanitaires des districts de sante de Yoko, de Malantouen, des CDT HD-BANKIM, CMA Magba et CMA Ngambe-Tikar dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet Santé MAPE de la Fondation FAIRMED Cameroun.

### **2 - PARTICIPATION**

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux personnes morales ou physiques ayant leur siège social sur le territoire camerounais et compétentes dans la vente du matériel médical, y compris des accessoires médicaux.

### **3 - CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures suivantes : **08h00-12h30 et 14h-16h**, au Secrétariat du Bureau FAIRMED Cameroun, à Yaoundé sis nouvelle route Omnisport, entrée SODEPA dès diffusion du présent avis.

### **4 - DELAI DE RECEVABILITE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français et en trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies respectivement marquées comme tel devra parvenir au secrétariat de la fondation FAIRMED au plus tard le **1 mars 2024 à 12h 30** ; heure locale.

### **5 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de FAIRMED à l'adresse [info.brf@fairmed.cm](mailto:info.brf@fairmed.cm)

Yaoundé le, 16 février 2024

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/FM/BRA/24 DU 16  
FEVRIER 2024, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL MEDICAL ET  
ACCESSOIRES MEDICAUX POUR RENFORCEMENT DES PLATEAUX  
TECHNIQUES DES FORMATIONS SANITAIRES DES DISTRICTS DE SANTE  
DE YOKO, DE MALATOUEN, DES CDT HD-BANKIM, CMA MAGBA ET CMA  
NGAMBE-TIKAR**

Pièce N°2 REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES - RGAO

Article 1	Portée de la soumission
Article 2	Fraude et corruption
Article 3	Prévention de l'exploitation, l'Abus et le Harcèlement Sexuel
Article 4	Fournisseurs admis à concourir
Article 5	Qualification des soumissionnaires
Article 6	Caractère confidentiel de la procédure
Article 7	Correction des erreurs

### **Article 1 : Portée de la soumission**

La FONDATION FAIRMED au Cameroun porte publication d'un appel d'offre national ouvert pour la fourniture du matériel médical et accessoires pour renforcer les plateaux techniques de quinze (15) formations sanitaires des districts de sante de Yoko et de Malantouen, des CDT HD-BANKIM, CMA Magba et CMA Ngambe-Tikar.

### **Article 2 : Fraude et corruption**

La FONDATION FAIRMED exige des soumissionnaires, qu'ils signent et respectent les règles d'éthique professionnelles les plus strictes durant la passation et l'exécution de ce marché. En vertu de ce principe, la FONDATION FAIRMED :

- a) Définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :
- ✚ Est coupable de corruption quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent au cours de l'attribution ou l'exécution d'un marché.
  - ✚ Se livre à des "manœuvres frauduleuses " quiconque déforme ou dénature les faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;
  - ✚ "Pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que la FONDATION FAIRMED en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondent pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;
  - ✚ "Pratique coercitive" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menace à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou l'exercice du marché.
- b) FAIRMED rejettera une proposition d'attribution s'il détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à, des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

### **Article 3 : Prévention de l'exploitation, l'abus, le harcèlement sexuel (PEAHS)**

La FONDATION FAIRMED s'engage en permanence pour l'égalité des sexes et pour mettre fin à la discrimination sexuelle au sein de l'organisation, des communautés cibles, des partenaires et des prestataires. FAIRMED considère la PEAHS comme un thème primordial dans chaque programme et projet. L'un des principaux objectifs de l'organisation est d'assurer l'égalité des droits et le développement durable des personnes marginalisées. FAIRMED exige des soumissionnaires le strict respect du Règlement sur la prévention de l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel. Au besoin, FAIRMED conduira des enquêtes de moralité.

**Article 4 : Les fournisseurs admis à concourir.** Le présent Appel d'Offres s'adresse aux personnes morales ou physiques ayant leur siège social sur le territoire camerounais et compétentes dans la vente du matériel médical, y compris des accessoires médicaux et les consommables.

**Article 5 : Qualification du soumissionnaire**

La commission d'analyse s'assurera que le(s) Soumissionnaire(s) retenu(s) pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres, satisfait/satisfont aux critères de qualification dans le dossier de cet appel d'offres. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la détermination de la qualification.

**Article 6 : Caractère confidentiel de la procédure**




**6.1** Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

**6.2** Toute tentative faite par le soumissionnaire pour influencer la commission dans l'évaluation des offres ou tout personnel de la FONDATION FAIRMED dans la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

**6.3.** Nonobstant les dispositions de l'alinéa 5.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite entrer en contact avec la FONDATION FAIRMED pour les motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit à l'adresse : [info.brf@fairmed.cm](mailto:info.brf@fairmed.cm)

**Article 7 : Correction des erreurs**

7.1 La sous-commission d'analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La sous-commission d'analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

-  S'il y'a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.
-  Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé.
-  S'il y'a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que le montant soit lié à une erreur arithmétique par le sous-détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

7.2. Le montant figurant dans la soumission sera corrigé par la sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnées et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.

7.3. Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée le moins disant n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/FM/BRA/24 DU 16  
FEVRIER 2024, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL MEDICAL ET  
ACCESSOIRES MEDICAUX POUR RENFORCEMENT DES PLATEAUX  
TECHNIQUES DES FORMATIONS SANITAIRES DES DISTRICTS DE SANTE  
DE YOKO, DE MALATOUEN, DES CDT HD-BANKIM, CMA MAGBA ET  
CMA NGAMBE-TIKAR**

**PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES-RPAO**

**SOMMAIRE RPAO**

Article 1 : Objet de l'Appel d'Offre  
Article 2 : Financement  
Article 3 : Délai d'exécution  
Article 4 : Pièces constitutives du dossier d'Appel d'Offres  
Article 5 : Conditions générales  
Article 6 : Cautionnement  
Article 7 : Mode de présentation et remise des offres  
Article 8 : Recevabilités des offres  
Article 9 : Date d'ouverture des Offres  
Article 10 : Durée de validité des Offres  
Article 11 : Ouverture des plis et Evaluation des Offres  
Article 12 : Condition d'attribution, du marché  
Article 13 : Notification de l'attribution du marché  
Article 14 : Procédure de passation

### **ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le présent Appel d'Offres a pour objet la fourniture du matériel médical et accessoires médicaux pour renforcer les plateaux techniques de quinze (15) formations sanitaires des districts de sante de Yoko, de Malantouen, des CDT HD-BANKIM, CMA Magba et CMA Ngambé-Tikar dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet Santé MAPE de la Fondation FAIRMED Cameroun.

### **ARTICLE 2 : FINANCEMENT**

Le présent appel d'offres est financé par le budget du Projet Santé MAPE, exercice budgétaire 2024.

### **ARTICLE 3 : DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximum d'exécution est de **vingt (20) jours** calendaires à compter de la date de réception du bon de commande par le fournisseur sélectionné.

### **ARTICLE 4 : PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Les pièces constitutives du présent appel d'offres sont :

1. L'avis d'Appel d'Offres,
2. Le Règlement Général de l'Appel d'Offre (RGAO) ;
3. Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
4. Les Termes de Référence ;
5. Les offres de service du prestataire (dossier administratif, offre technique, offre financière).

### **ARTICLE 5 : CONDITIONS GENERALES**

- ✚ Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, en application de la présente consultation devront être établies exclusivement :
  - En langues française ou anglaise ;
  - En exprimant tous les prix en francs CFA.
- ✚ La Fondation FAIRMED pourra proroger la date limite de réception des offres mentionnées sur l'Avis d'Appel d'Offres, en publiant un rectificatif le cas échéant.
- ✚ Toute offre envoyée après la date limite de réception sera irrecevable.
- ✚ Aucune offre envoyée avant la date limite ne pourra être ni retirée ni modifiée.
- ✚ La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour l'envoi des offres.
- ✚ Le montant de l'offre sera fait sur la base de la parfaite connaissance des droits, impôts et taxes en vigueur en République du Cameroun et applicables aux Marchés Publics ; il fera apparaître le montant hors taxes (HT).
- ✚ Toutes les modifications sur le DAO seront communiquées à tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres.

### **Article 6 : CAUTIONNEMENTS**

Non applicable

### **Article 7 : MODE DE PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Bureau FAIRMED Cameroun sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **01/03/2024 à 12h30** précises. L'émetteur doit veiller à signer le registre des dépôts de FAIRMED. Elles seront contenues dans trois enveloppes fermées et scellées, comprenant dans l'ordre suivant :

**Dossier A : Pièces administratives**

- ✚ Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner, précisant l'identité du représentant de l'Entreprise soumissionnaire, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique du siège social ;
- ✚ Une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- ✚ Une copie certifiée conforme à l'original du titre de patente de l'exercice budgétaire 2024 ;
- ✚ Une copie certifiée conforme à l'original du registre de commerce ;
- ✚ Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- ✚ Une attestation du plan de localisation ;

**Dossier B : Offre technique**

Le soumissionnaire devra fournir les caractéristiques du matériel médical et accessoires médicaux suivant les détails ci-après :

✚ **Lot 1 : Boîtes de pansement pour renforcer le plateau technique de 15 FOSA (CSI)**

Libellés	Quantité	Caractéristiques Spécifiques
Boîtes de pansement	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 Boite Inox, 180x80x40mm</li> <li>- 01 paire de ciseaux Mousse, (droite) 14cm</li> <li>- 01 paire de ciseaux de Lister, Croix rouge 14cm</li> <li>- 01 sonde cannelée, 14cm</li> <li>- 01 pince à Dissection, S/G 14cm</li> <li>- 01 pince à Dissection, A/G 14cm</li> <li>- 01 pince de Murphy Pean, (droite) 14cm</li> <li>- 01 Bistouri fixe, manche plat, lame convexe, 17cm</li> </ul>



**Lot 2 : Boîte d'amputation pour renforcer le plateau technique du CDT HD Bankim et des CMA Magba et Ngambé Tikar.**

Libellés	Quantité	Caractéristiques Spécifiques
Boîte amputation	03	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 Boite Inox, 42x18x8cm</li> <li>- 01 Manche de Bistouri N°4</li> <li>- 01 pince de museux 24cm (9x7cm),</li> <li>- 06 pinces Backhauss 14cm</li> <li>- 06 pinces d'Halstead courbes S/G 13cm</li> <li>- 01 Pince coupante de Liston 4 Art droite 22cm</li> <li>- 01 Pince Gouge Ruskin Double Articulation courbe 18cm x 5mm</li> <li>- 01 Scie charrière 36cm lame de 22cm</li> <li>- 01 Scie à Phalanges Langenbeck</li> <li>- 01 Rétracteur de Percy</li> <li>- 01 Rugine de Farabeuf droite 15cm x 10mm</li> <li>- 01 Rugine de Farabeuf courbe 15cm x 10mm</li> <li>- 01 Pince dissection A/G 16cm</li> <li>- 01 Pince dissection A/G 25cm</li> <li>- 02 Aiguilles de Reverdin 20cm demi-courbe</li> <li>- 01 Pince à pansement droite 24cm (longuette)</li> <li>- 02 Curettes à OS de Wolkman 17cm x 4mm</li> <li>- 01 Porte-aiguilles Mayo-Hegar 14cm</li> <li>- 01 Porte-aiguilles Mayo-Hegar 18cm</li> <li>- 01 Ciseaux Mayo courbe 16cm</li> <li>- 01 Cupule (Diamètre 60mm)</li> <li>- 01 Cupule (Diamètre 80mm)</li> <li>- 01 Sonde Cannelée 16cm</li> <li>- 01 Stylet Olivaire simple 14cm</li> <li>- 06 Pinces de Kocher droites A/G 14cm</li> <li>- 01 Couteau amputation lame 18cm</li> <li>- 01 Couteau amputation lame 22cm</li> </ul>

**Lot 3 : Boîtes de chirurgie et Scialytique pour renforcer le plateau technique des CDT HD-Bankim, CMA Magba, CMA Ngambe Tikar.**

Libellés	Quantité	Caractéristiques Spécifiques
Boîtes de chirurgie	04	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 Boîte Inox 40x16 x 7,5cm</li> <li>- 01 Stylet boutonné</li> <li>- 01 Sonde cannelée</li> <li>- 01 Semelle de Reverdin</li> <li>- 01 Pince de Faure à griffes</li> <li>- 02 Pinces automatiques 18cm</li> <li>- 02 Pinces à dissection 18cm</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 pince de Pauchet lane</li> <li>- 01 Pince de Duval 20cm</li> <li>- 06 Pincés de backhaus 14cm</li> <li>- 01 Ecarteur de Gosset G.M.</li> <li>- 01 Manche de bistouri N°4 + 05 lames 22</li> <li>- 01 Paire de ciseaux de Mayo droite 23cm</li> <li>- 01 Canule aspiratrice de Yankauer</li> <li>- 04 Pincés de Chaput</li> <li>- 01 Ecarteur adnominal de Doyen</li> <li>- 01 Pince de Museux droite</li> <li>- 01 Pince de Chéron coudée 25cm</li> </ul>
Scialytique	01	- Scialytique à 4 ampoules


**Lot 4 : Accessoires et linges de bloc pour renforcer le plateau technique du CDT HD Bankim et des CMA Magba et Ngambé Tikar.**

Libellés	Quantité	Caractéristiques Spécifiques
Tambour pour stérilisation des linges	4	125 x 125 cm
Ballon d'oxygène	4	Adulte et pédiatric
Chariot	3	02 étages
Blouses de chirurgien verts ou bleu	6	XXL
Petites blouses verts ou bleu	20	XL et M
Petits champs verts	12	0,75, coton fenêtré 0,4cm, (I 50 et L75)
Champs moyens verts	12	1m x 1,5m
Grands champs verts	12	110cm x 180cm fenêtré
Tabliers en skaï blancs	12	XXL
Tambours à compresses	6	125cm x 125cm
Plateaux en inox sans couvercle	6	Jet de 3

**Lot 5 : Boîtes de pansement pour renforcer le plateau technique du CDT HD Bankim et des CMA Magba et Ngambé Tikar**

Libellés	Quantité	Caractéristiques Spécifiques
Boîtes de pansement	05	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 Boite Inox, 180x80x40mm</li> <li>- 01 ciseaux Mousse, (droite) 14cm</li> <li>- 01 ciseaux de Lister, Croix rouge 14cm</li> <li>- 01 sonde cannelée, 14cm</li> <li>- 01 pince à Dissection, S/G 14cm</li> </ul>

		- 01 pince à Dissection, A/G 14cm - 01 Bistouri fixe, manche plat, lame convexe, 17cm
--	--	--

 Références et expérience du prestataire/fournisseur :

Le soumissionnaire devra fournir les références (Originaux ou copies) attestant qu'il a déjà réalisé des prestations similaires depuis au moins 5 ans. Ces références sont de deux ordres :

- o Les références générales dans le domaine des marchés (joindre les premières, deuxièmes et dernières pages des trois derniers contrats, ainsi que les bons de commandes et bordereaux de livraison)
- o Les références spécifiques dans le domaine de la vente du matériel médical, y compris des accessoires médicaux (joindre les premières, deuxièmes et dernières pages des trois derniers contrats, ainsi que les bons de commandes et bordereaux de livraison)

 Garantie du matériel médical et accessoires médicaux

**Dossier C : Offre financière**

Le soumissionnaire proposera un modèle de présentation de son offre financière.

**NB : Elle comportera un budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises)**

Les trois enveloppes seront placées dans une quatrième enveloppe elle-même fermée et scellée, portant la mention suivante :

**Article 08 : RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres parvenues après les dates et heures limites d'envoi ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**Article 09 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**Article 10 : DATE D'OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera en une phase au bureau de la Fondation FAIRMED Yaoundé le **7 mars 2024 à 9h heures** précises par un comité d'analyse des offres administratives, techniques et financières mis en place par le coordonnateur pays et en présence des soumissionnaires qui voudront participer à l'exercice.

**Article 11 : EVALUATION DES OFFRES**

**A) Examen de la conformité des pièces administratives (Dossier A)**

Le système d'évaluation des offres est la notation binaire (OUI/NON).

N.B. : Le soumissionnaire remplissant les critères de qualification et n'ayant pas obtenu 100% de « oui » à ce stade sera éliminé.

**B) Evaluation des offres techniques (Dossier B)**

L'offre technique pour chaque lot sera évaluée selon les critères conformes aux Termes de Référence et repris dans le tableau suivant.





No	Critères	Note
1	Caractéristiques du matériel médical et accessoires médicaux.	35
2	Les références spécifiques dans le domaine de la vente du matériel médical et accessoires médicaux. (Joindre les bons de commandes et bordereaux de livraison)	10
3	La garantie du matériel médical et accessoires médicaux	10
4	Services après-vente	10
5	Délai de livraison	05
	<b>TOTAL</b>	<b>70</b>

**Un fournisseur doit obtenir un minimum de 50 sur 70 points d'offre technique pour que son offre financière soit évaluée.**

**C) Evaluation de l'offre financière (Dossier C)**

Les soumissionnaires sont invités à faire leur évaluation financière en tenant compte des détails des lots précisés dans les termes de référence

Pendant l'évaluation, le montant final de l'offre proposée sera arrêté comme suit :

-  Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
-  Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins qu'il soit estimé qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire corrigé ;
-  L'offre dans laquelle le soumissionnaire n'aura pas indiqué le prix en toutes lettres sera purement et simplement rejetée ;
-  **Offres financières seront évaluées sur 30 points.**

### **Article 12 : ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :

- ✚ L'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres ;
- ✚ Le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 8 ci-dessus ;
- ✚ L'offre la mieux disant sera celle choisie parmi celles ayant obtenu la meilleure note sur les analyses technique et financière ;
- ✚ L'offre qui remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité prix) requises sera privilégiée. En définitive l'offre la mieux disant devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchées par la Fondation FAIRMED pour être retenue.

### **Article 13 : NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le Coordinateur Pays de la Fondation FAIRMED au Cameroun notifiera l'adjudication du Marché au soumissionnaire. Cette notification indiquera le montant arrêté au titre de l'exécution de la prestation.

Dès que l'adjudicataire aura accepté toutes les conditions de l'adjudication, Le Coordinateur Pays de informera les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues.

### **Article 14 : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE**

- ✚ Le contrat résultant du présent Marché sera préparé, passé et exécuté selon les règles et procédures définies par le Code des Marchés Publics camerounais.
- ✚ Le fournisseur retenu en recevra notification par email. Il devra, dans les cinq (05) jours qui suivent, remplir toutes les formalités relatives à l'exécution du contrat ;
- ✚ Dans le cas où le fournisseur n'aura pas rempli ces obligations, le choix de celui-ci pourra être annulé sans aucun recours, et la Commission pourra proposer un nouvel adjudicataire suivant le même processus.

**NOTE BIEN !!**

**Un fournisseur peut soumettre une offre pour plus d'un lot**